



BUREAU DE COMMUNAUTÉ
Séance du 4 février 2020 à 18h00,
Au siège de GRAND LAC

Présents :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
BOURDEAU
LE BOURGET DU LAC
BRISON SAINT INNOCENT
CHANAZ
CHINDRIEUX
CONJUX
DRUMETTAZ-CLARAFOND
ENTRELACS
GRESY-SUR-AIX
MERY
LE MONTCEL
MOUXY
PUGNY-CHATENOD
RUFFIEUX
SAINT OFFENGE
SAINT OURS
SAINT PIERRE DE CURTILLE
SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
TRESSERVE
VIONS
VIVIERS-DU-LAC
VOGLANS

Michel FRUGIER
Corinne CASANOVA
Jean-Marc DRIVET
Marie-Pierre FRANCOIS
Jean-Claude CROZE
Yves HUSSON
Marie-Claire BARBIER
Claude SAVIGNAC
Nicolas JACQUIER
Bernard MARIN
Robert CLERC
Eudes BOUVIER
Jean-Christophe EICHENLAUB
Gabrielle KOEHREN
Jean-Guy MASSONNAT
Olivier ROGNARD
Bernard GELLOZ
Christian REBELLE
Sylvie L'HEVEDER
Denise DE MARCH
Jean-Claude LOISEAU
Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET
Robert AGUETTAZ
Yves MERCIER

Pouvoir de Nicole FALCETTA

Absents excusés :

AIX-LES-BAINS
AIX-LES-BAINS
LA BIOLLE
LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT

Dominique DORD
Renaud BERETTI
Blandine BELLANCA
Nicole FALCETTA

Autres présents non votants :

Georges BUISSON
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Aurore FRAISSE
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Vice-président du CIAS
Directeur Général Adjoint des services
Directeur des services à la population
Responsable administrative et financière du CIAS
Responsable juridique et des assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 28 janvier 2020 à laquelle était joint un dossier de travail comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 24 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 24 présents, et 25 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 5 Année : 2020
Exécutoire le : 13 FEV. 2020
Affichée le : 13 FEV. 2020
Visée le : 13 FEV. 2020

MARCHES PUBLICS

Marché 2018-40 : Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains – Lot 10 : Menuiseries intérieures / Agencement – Avenant 1

Monsieur le Président rappelle que Grand Lac a engagé le projet de la construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains. S'agissant des travaux, la Commission des procédures adaptées s'est réunie le 17 décembre 2018 pour l'attribution des lots 1 à 20 relatifs aux différents travaux pour un montant total de 4 675 774,19 € TTC. Cette attribution a été présentée au Bureau communautaire du 10 janvier 2019. Le PPI de l'opération est de 5 836 695,60 €. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée au cabinet d'architecte PATEY ARCHITECTES. La consultation pour les travaux a été menée selon une procédure adaptée. La consultation a fait l'objet d'un allotissement.

Conformément à la délibération en date du 10 janvier 2019, un marché de travaux a été confié à l'entreprise BLANC BOUVIER pour l'exécution des travaux du lot 10 (Menuiseries intérieures / Agencement). Le montant du marché est de 80 960,33 € HT.

Objet de l'avenant :

Lors de la synthèse sur le contrôle d'accès du 05 septembre 19 et du 07 novembre 2019 avec la maîtrise d'ouvrage, il a été demandé à l'entreprise BLANC BOUVIER de transmettre un devis pour la modification des équipements des portes intérieures bois afin d'intégrer les équipements du contrôle d'accès.

Un devis n°19-203 a été établie le 25 octobre 2019 pour un montant de plus-value de 2 612,00 € HT. L'ensemble de ces prestations représente un coût supplémentaire pour le lot 10 – Menuiseries Intérieures / Agencement de 2 612,00 € HT (3 134,40 € TTC).

Le marché passé par Grand Lac avec l'entreprise BLANC BOUVIER, d'un montant initial de 80 960,33 € HT (97 152,40 € TTC), est donc porté à 83 572,33 € HT (100 286,80 € TTC) par le présent avenant, soit + 3,23 % par rapport au marché initial. Le cumul de l'ensemble des avenants représente donc une hausse de 3,23 % du montant initial du marché.

La commission des Procédures Adaptées qui s'est réunie le 13 janvier 2020 a émis un avis favorable à la passation de cet avenant.

Les crédits seront inscrits au budget et imputés sur la section d'investissement sous l'opération 127-04AP – Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains (73).

Le Bureau de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant et tous les actes nécessaires à son exécution.

- Délégués en exercice : 32
- Présents : 24
- Votants : 25
- Pour : 25
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 4 février 2020

Le Président,
Dominique DORD





Marché n°2018-40
relatif à la Construction d'un équipement sportif
spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix les Bains
(73)

LOT N°10
Menuiseries intérieures/Agencement

AVENANT N°1

ENTRE :

Grand Lac - Communauté d'Agglomération du Lac du Bourget domiciliée 1500, Boulevard Lepic – BP 610 – 73106 AIX-LES-BAINS, représentée par son Président, Monsieur Dominique DORD, et désignée ci-après par l'expression "Grand Lac"

D'UNE PART,

ET

L'entreprise BLANC BOUVIER, domicilié 1 Rue de la Fabrique, 73160 COGNIN,

D'AUTRE PART,

ARTICLE 1 – OBJET et TITULAIRE DU MARCHE

Par marché de travaux relatif à la Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix les Bains (73), Grand Lac a confié à l'entreprise BLANC BOUVIER, domicilié 1 Rue de la Fabrique, 73160 COGNIN, la réalisation des travaux dans le cadre du lot 10 – Menuiseries intérieures / Agencement pour un montant de 80 960,33 € HT (97 152,40 € TTC).

ARTICLE 2 – OBJET DE L'AVENANT

Lors de la synthèse sur le contrôle d'accès du 05/09/19 et du 07/11/19 avec la maîtrise d'ouvrage, il a été demandé à l'entreprise BLANC BOUVIER de transmettre un devis des plus et des moins-values pour la modification des équipements des portes intérieures bois.

Un devis n°19-203 a été établie le 25/10/2019 pour un **montant de plus-value de 2 612,00 € HT**.

ARTICLE 3 – IMPACT FINANCIER

L'ensemble de ces prestations représente un coût supplémentaire pour le lot 10 – Menuiseries intérieures / Agencement de **2 612,00 € HT** (3 134,40 € TTC).

Le marché passé par Grand Lac avec l'entreprise BLANC BOUVIER, d'un montant initial de **80 960,33 € HT** (97 152,40 € TTC),

Est donc porté à : **83 572,33 € HT** (100 286,80 € TTC) par le présent avenant, soit + 3,23 % par rapport au marché initial.

Le cumul de l'ensemble des avenants représente donc une hausse de 3,23 % du montant initial du marché.

ARTICLE 4 – RESPECT DU MARCHE INITIAL

Toutes les autres clauses du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait en un exemplaire,

À _____, le _____,

À _____, le _____,

Pour l'entreprise BLANC BOUVIER,

Pour Grand Lac

M./Mme
Directeur de la société BLANC BOUVIER

Jean Guy MASSONNAT
Représentant du Pouvoir Adjudicateur

Blanc Douvier

MENUISERIE - EBENISTERIE - AGENCEMENT

1, rue de la Fabrique

73160 COGNIN



Numéro EI 10315

Tél : 04 79 69 04 16 - Fax : 04 79 96 17 90 - email : blancdouvier@yahoo.fr

DEVIS	GRAND LAC 1500 boulevard lepic CS 20606 73100 AIX LES BAINS
COGNIN, le 25/10/2019	
Référence 19-203	
Objet du devis	
Construction d'un équipement sportif spécifique G4 Contrôle accès.	

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<u>1</u>	<u>PP2 - Rep 11 et 12</u>				
1.1	Bloc porte âme pleine à 2 vantaux 93+50/204 finition stratifié - ferme porte DORMA TS 91B sur le vantail principal uniquement - bandeau ventouse 2x300Kg aluminium satiné CPREG 2 NAR, faisant office de poignée de tirage sur une face - poignée de tirage sur 1 coté du vantail principal - crémone pompier SAFE PAD 733 - protection inox des pieds de portes - butée de porte - contrôle accès à la charge du lot concerné, lecteur de badge extérieur, bouton poussoir intérieur. <u>NON</u> <u>COMPTABILISE</u>	U			
1.2	Plus value	U	2,00	183,00	366,00
	Sous-total PP2 - Rep 11 et 12				366,00

pateyarchitectes

69 rue pasteur
73000 CHAMBERY
tel : 04 79 85 47 83

*Devis rectifié
le 03.12.2019*

*⚠ manque la moins-value
de cylindre*

N°	Désignation	Un	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
<u>2</u>	<u>PAC 3 - Rep 14 et 15</u> Bloc porte 45 DB à 2 vantaux 93+50/204 finition stratifié. - ferme porte DORMA TS 91B sur le vantail principal uniquement - bandeau ventouse 2x300Kg aluminium satiné CPREG 2 NAR, faisant office de poignée de tirage sur une face - poignée de tirage sur 1 coté du vantail principal - crémone pompier SAFE PAD 733 - protection inox des pieds de portes - butée de porte - contrôle accès à la charge du lot concerné, lecteur de badge extérieur, bouton poussoir intérieur. NON COMPTABILISE				
2.1	Plus value	U	1,00	52,00	52,00
2.2	Plus value	U	1,00	1 741,00	1 741,00
	Sous-total PAC 3 - Rep 14 et 15				1 793,00
<u>3</u>	<u>PP4</u>				
3.1	Bloc porte 93/204 en plus	U	2,00 1,00	453,00	906,00 453,00
	Sous-total PP4				906,00 453,00

Total H.T.	3 065,00 2612,00
Total T.V.A. 20,00 %	613,00 522,40
Total T.T.C.	3 678,00 3134,40
Net à payer (Euro)	3 678,00

3134,40

Acompte de 30 % à la commande

DOMICILIATION bancaire: CRCA des Savoie - RIB 18106008109673088820910
IBAN: FR76 1810 6008 1096 7308 8820 910 - BIC: AGRIFRPP881

Devis Valable 3 Mois

A : / / le : / /

Mode de Règlement : Chèque à réception de facture

Devis N° 19-203

Bon pour Accord.

Signature
Entreprise :

Signature Client :

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Marché 2018-40 : Construction d'un équipement sportif spécifique sur le secteur de Marlioz à Aix-les-Bains - Lot 10 : Menuiseries intérieures / Agencement - Avenant 1

Date de transmission de l'acte : 13/02/2020

Date de réception de l'accusé de réception : 13/02/2020

Numéro de l'acte : d3167 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20200204-d3167-DE

Date de décision : 04/02/2020

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.1. Délibérations
1.1.1.4. Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires